

LA CAGE AUX SERINS...

L'Assemblée des inutiles vient de nous donner le spectacle alléchant d'une mascarade bien à l'image de son rôle véritable, dans cette société qui ne peut passer de l'état de convulsion qu'à l'état de misère.

Tout a joué dans ce «*débat passionné*» sur les crédits militaires, depuis la structure même de l'assemblée, le mécanisme de son rôle, jusqu'au gouvernement omnipotent nanti du droit de chantage, en passant par le tableau comique d'une opposition prise soudain de panique devant les conséquences de son acte.

Rappelons en deux mots les faits: à l'ouverture de la discussion du budget de l'armée, le parti socialiste estimant que la commande de dix mille soutien-gorge pour ces dames en kaki des petites promenades pour officiers parmi beaucoup d'autres abus du même genre, ne pouvait se concilier avec l'étalage de misère qui caractérise ce bienheureux temps de la «*libération*», demande une réduction de 20% sur les crédits militaires.

La bataille est engagée. Gouvernement et Assemblée jouent un moment au oui-non, non-non, jusqu'au moment où de Gaulle, qui ne peut s'expliquer davantage sur l'entêtement absurde de sa résolution, joue la seule carte qu'il n'était pas «*régulier*» de faire intervenir: la question de confiance. Aussitôt, branle-bas chez les socialistes. Que va-t-on faire? On discute et on maintient l'amendement. Philipp (socialiste) demande le rejet de la question de confiance pour y glisser un possible droit à la parole, mais De Gaulle est inflexible et menace presque de son départ. Il faut que ce soit l'U.D.S.R. qui soumette un texte de conciliation, après un premier qui n'obtint aucun résultat, pour que le compromis soit trouvé en laissant intact le montant des crédits jusqu'au 15 février, mais en les amputant de 20% à partir de cette date, si aucun projet de réorganisation n'a encore été déposé.

Après quelques instants de débat, on a tout de suite compris que toutes les discussions pouvaient tourner autour des crédits militaires, mais que l'essentiel de ce qui les animait était ailleurs. Une assemblée, arrivée là par mandats du peuple, avec des droits, soi-disant souverains, de contrôle, de critique, d'opposition et qui, lorsqu'elle veut les manifester, trouve devant elle un gouvernement qu'elle a constitué avec ses propres membres et qui se sert de son autorité pour se déléguer à lui seul tout le pouvoir, en ne laissant à cette assemblée aucune possibilité de contrôle seulement le OUI ou le NON à la question de confiance! l'acceptation vague qui entérine des décisions difficiles à défendre ou le refus en bloc qui porte facilement la responsabilité de l'ostracisme.

«*L'Assemblée Souveraine*» des panneaux électoraux est restée dans les limbes des illusions perdues. Ce lamentable tripotage prouve mieux que n'importe quel argument toute la fausseté des partis ouvriers qui se sont adressés à ceux qu'ils prétendent représenter et défendre, avec des programmes qui abandonnaient l'essentiel de leur finalité révolutionnaire. Ce réformisme qu'ils expliquent par la nécessité d'accéder aux organismes du pouvoir pour le diriger ensuite dans le sens du prolétariat, et pour ce, rallier en premier lieu, dans le système électoral le maximum de voix, action qui conditionne les compromis et les abandons sans nom que nous avons vus se succéder dans des partis comme le parti socialiste et le parti communiste; ce réformisme a mené ces grands rassemblements dans l'enceinte de la politicaille des couloirs où ils se trouvent prisonniers de l'appareil d'État qui les a menés à composition et les tient alors pour tributaires d'une foule d'intérêts particuliers qu'il leur octroyé au prix de leur liberté d'action.

Le parti socialiste avait hier la possibilité de regagner auprès du prolétariat une faible partie du prestige de cet antimilitarisme sur lequel était axé, jusque dans ces dernières années, un de ses plus importants moyens de combat.

Au sein de l'assemblée, il s'est laissé enfermer comme un enfant, dans l'inévitable piège que lui a tendu l'exécutif tout puissant.

Il n'a pu rien faire que s'incliner devant la volonté d'un De Gaulle et accepter un compromis qui est une défaite. Il lui a été impossible de renverser ce gouvernement et, d'ailleurs, non seulement il ne le souhaitait pas, mais il craignait cette chute qui le plaçait devant un tel écheveau de responsabilités et l'obligeait demain à une action pour laquelle sa structure, ses moyens et ses obligations nouvelles dans une «*unité nationale*» de carnaval faisait de lui le futur vaincu d'une querelle de vestiaire...

La leçon à tirer de cette comédie burlesque est la suivante:

Ce n'est pas en envoyant siéger des députés à 350.000 francs par an pour être les guignols prisonniers d'une assemblée - souveraine ou non; on a vu ce qu'il en était de ses possibilités d'action - afin qu'ils défendent et portent la classe ouvrière vers son émancipation intégrale qui est, non seulement l'abolition de la propriété et du capital, mais encore et surtout celle de ce qui couvre le tout, c'est-à-dire l'État, c'est par l'action directe révolutionnaire des travailleurs eux-mêmes organisés sur le lieu du travail en vue du combat contre le patronat et toutes les forces d'exploitation que la lutte de classes fera place à la société libre de demain:

LA COMMUNE LIBERTAIRE

Une mention manuscrite attribue cet article à Maurice JOYEUX sur l'exemplaire consulté.
